

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 346-CX-1488

concernant l'adoption d'une grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-sixième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 5.3.3 alinéas d) et e) du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution 342-CX-1472 du 1^{er} novembre 2010 concernant l'adoption de la grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$;

D'ADOPTER la nouvelle grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 346-CX-1489

concernant la détermination du prix des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville et la détermination du tarif en location touristique pour l'année 2011-2012

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-sixième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 5.3.1 du Règlement de régie interne qui délègue au comité exécutif les décisions de gestion courante;

ATTENDU la faible augmentation du prix des loyers proposée par la Régie du logement;

ATTENDU le maintien des coûts énergétiques et d'entretien;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU que la grille tarifaire proposée est la même que celle proposée en 2010-2011;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la grille tarifaire pour le prix des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville ainsi que le tarif en location touristique pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 346-CX-1490

concernant le changement de représentant de l'Université du Québec en Outaouais auprès de Tourisme Québec

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-sixième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que l'Université du Québec en Outaouais offre ses résidences en location lors de la période estivale;

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, l'Université du Québec en Outaouais doit faire régulièrement une demande d'attestation de classification;

ATTENDU que le signataire de cette demande d'attestation de classification doit être dûment autorisé à agir comme représentant de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉSIGNER monsieur Marc Legault, directeur du Service des terrains et bâtiments, pour demander et signer au nom de l'Université du Québec en Outaouais la demande d'attestation de classification requise par la Loi sur les établissements d'hébergement touristique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 346-CX-1491

concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-sixième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Service des ressources humaines;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Pascaline Yayi à titre de secrétaire de direction au Service des ressources humaines, à compter du 14 mars 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Pascaline Yayi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 346-CX-1492

concernant l'engagement d'une commis senior – analyse des dossiers à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-sixième réunion tenue le lundi 7 mars 2011 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de commis senior – analyse des dossiers à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Nicole Laforce à titre de commis senior – analyse des dossiers à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme à compter du 8 mars 2011;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Nicole Laforce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général